

Ste Foy d' Aigrefeuille le 29 mai 2021

Ecole de Musique
Ste Foy d' Aigrefeuille
5 Avenue Joseph HUC
31570 Ste Foy d' Aigrefeuille



✉ : edm.sainte.foy@free.fr

🌐 : <http://edmsaintefoy.fr/>

Mercredi 16 juin 2021 à 20 h 30

Assemblée Générale Ordinaire 2021

Convocation

Madame, Monsieur,

Je vous informe par la présente que l'**Assemblée Générale Ordinaire** de notre association se tiendra le **mercredi 16 juin 2021 à 20h30** à l'école de musique.

Conformément à nos statuts, l'AG ne pourra valablement délibérer que si elle réunit au moins 20 % de nos membres présents ou représentés. Je vous invite à ne pas oublier de retourner votre pouvoir si vous ne pouvez pas être présent.

Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle AG sera convoquée par voie d'affichage le mercredi 23 juin 2021 à 20h30.

Ordre du jour :

- ✚ Présentation et approbation du bilan moral
- ✚ Présentation et approbation des bilans financiers
 - Bilan financier définitif arrêté au 31 août 2020 (exercice 2019-2020)
 - Bilan financier provisoire au 31 août 2021 (exercice 2020-2021)
- ✚ Démission d'un 1/3 du conseil d'administration
- ✚ Renouvellement des membres du conseil d'administration
- ✚ Présentation du budget 2021-2022, des tarifs de la rentrée et des cours proposés

Bien à vous,

Pour le bureau, **Olivier THOUVENOT**
Président

Pouvoir (à déposer dans la boîte aux lettres de l'école ou par email) :

Je soussigné(e) Mme, M. : _____

Donne pouvoir à Mme ou M. : _____

Pour me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'EDM Ste Foy du 16 juin 2021.

Fait à : _____ le : _____ Signature :

Votre participation à l'assemblée générale est importante pour la vie de l'association.

L'EDM a besoin de « nouveaux » bénévoles pour fonctionner et continuer à fournir et/ou améliorer les prestations qu'elle propose.

Votre enfant ou vous-mêmes êtes membre de l'école de musique ? Venez nous rejoindre pour contribuer à maintenir la dynamique de l'école !

Composition du CA pour l'année 2020-2021

		Nombre d'années au CA	Commentaires
Président	Olivier THOUVENOT	2	
Vice-présidente	Geneviève MARTINEZ	2	
Vice-président	Patrick JACQUEMIN	3	Fin de mandat
Trésorière	Eliane JEAN	3	Fin de mandat
Trésorière adjointe	Anne AVOUSTIN	2	
Trésorière adjointe	Annie PIGEAT	3	Fin de mandat
Secrétaire	Fanny ROZENBERG	1	
Membre du CA	René PLENACOSTE	1	
Membre du CA	Véronique GODIVIER	3	Fin de mandat
Membre du CA	Marie-Noëlle DELIOT	3	Fin de mandat
Membre du CA	Bernard AVOUSTIN	3	Fin de mandat
Représentant de la mairie	Florian ESCRIEUT	NA	
Représentant des professeurs	Véronique SANZ SOUHAIT	NA	

Selon les statuts de l'association, le Conseil d'Administration (CA) doit être composé de 8 membres au minimum.

Le CA se réunit 3 fois par an.

Le CA élit un bureau qui se réunit une fois par mois en règle générale.

Le mandat d'un tiers des membres du CA sera soumis à renouvellement lors de l'assemblée générale.